



PAFEN  
PROJET D'APPUI AUX FONDATIONS DE  
L'ECONOMIE NUMERIQUE AU BURUNDI



LA BANQUE MONDIALE  
BIRD • IDA

RÉPUBLIQUE DU BURUNDI  
MINISTÈRE DE LA COMMUNICATION, DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DES MEDIAS  
SECRETARIAT EXECUTIF DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION (SETIC)  
PROJET D'APPUI AUX FONDATIONS DE L'ECONOMIE NUMERIQUE AU BURUNDI (PAFEN)

N° Projet : P176396/ P180987

Source de financement : IDA : E0930-BI/ E2820-BI

## RÉPUBLIQUE DU BURUNDI

### MINISTÈRE DE LA COMMUNICATION, DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DES MEDIAS

#### PROJET D'APPUI AUX FONDATIONS DE L'ECONOMIE NUMERIQUE AU BURUNDI « PAFEN »

Pays : Burundi

N° du projet : P 17 63 967

Don N° : E0930-BI/E2820-BI

Références : BI-PAFEN-PIU-2.1.2.3-CS-QCBS

Emis le : 12 Avril 2025

#### AVIS A MANIFESTATION D'INTERET

(SERVICES DE CONSULTANTS)

#### SÉLECTION DE FIRMES/CABINETS

#### RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT POUR APPUYER LE MINISTÈRE DE LA COMMUNICATION, DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DES MEDIAS (MINICOTIM) DANS LA DIGITALISATION DES SERVICES PUBLICS

- 1- Le Gouvernement de la République du Burundi a reçu un don de 92 millions de dollar USD de la Banque mondiale pour financer le coût du Projet d'Appui aux Fondations de l'Economie Numérique dont l'objectif de développement est d'accroître l'accès à l'internet haut débit en particulier pour les communautés mal desservies et d'améliorer la capacité du gouvernement à gérer les ressources plus efficacement et fournir les services publics par voie numérique.

Il a l'intention d'utiliser une partie de ce financement pour effectuer des paiements au titre du contrat relatif à **l'assistance technique pour appuyer le Ministère de la Communication, des Technologies de l'Information et des Médias dans la digitalisation des services publics** »

- 2- Cette mission consistera à assister le Ministère sur une série de sujets techniques, réglementaires et juridiques afin de garantir une transformation numérique totale, à la fois inclusive, accessible et alignée sur les besoins spécifiques du Burundi. Il s'agira donc d'assurer un accompagnement technico-juridique continu du MINICOTIM dans sa mission de conduite de la transformation numérique du pays.

La mission du consultant devra être réalisée sur une durée estimée à douze (12) mois et le démarrage est prévu en Juillet 2025.





LA BANQUE MONDIALE  
IRD - IDA

RÉPUBLIQUE DU BURUNDI  
MINISTÈRE DE LA COMMUNICATION, DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DES MÉDIAS  
SECRETARIAT EXÉCUTIF DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION (SETIC)  
PROJET D'APPUI AUX FONDATIONS DE L'ÉCONOMIE NUMÉRIQUE AU BURUNDI (PAFEN)  
N° Projet : P176396/ P180987  
Source de financement : IDA : E0930-BI/ E2820-BI

Les Termes de référence peuvent être téléchargés sur le site du PAFEN : <https://pafen.gov.bi/appels-doffres/> ou obtenus aux adresses mentionnées ci-dessous.

- 3- L'Unité de Gestion du PAFEN invite les consultants (firmes), spécialisés dans le domaine objet desdites prestations (une expertise avérée sur les aspects techniques, économiques, réglementaires et juridiques des secteurs des télécommunications et du numérique ainsi qu'une capacité à garantir un transfert de compétences et de capacités au profit du MINICOTIM tout au long de la mission) intéressés par la présente mission à fournir des informations démontrant qu'ils disposent des qualifications requises et de l'expérience pertinente pour l'exécution des services.

#### Critères d'établissement de la liste restreinte :

- Le cabinet doit posséder une expertise technique, économique, réglementaire et juridique approfondie dans les domaines des télécommunications et du numérique.
- Une expérience de 10 ans minimum en accompagnement des organisations (gouvernements, ministères, entreprises) dans la définition et la mise en œuvre de politiques et stratégies liées aux télécommunications et au numérique, y compris la réglementation du secteur.
- Avoir réalisé, ces dix (10) dernières années au moins deux (2) projets de conseil aux gouvernements dans la transformation numérique.
- Avoir réalisé, ces dix (10) dernières années au moins deux (2) projets de conseil aux gouvernements dans la réglementation du secteur du numérique

**Pour être acceptables, les références doivent indiquer le projet, bailleur de fonds, l'année de réalisation, et le montant du contrat. Les références seront soutenues par des copies des contrats et des certificats de bonne fin de mission.**

**Les Experts clé ne sont pas évalués au stade de la présélection stade.**

- 4- L'attention des Consultants intéressés est attirée sur la Section III, paragraphes 3.14, 3.16 et 3.17 du « Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement des Projets d'Investissement (FPI) de la Banque mondiale, édition de septembre 2023 (« Règlement de Passation des Marchés relatifs aux règles de la Banque mondiale en matière de conflit d'intérêt).

En outre, veuillez-vous référer aux informations spécifiques sur les conflits d'intérêts liées à cette mission comme énoncés au paragraphe 3.17 du Règlement de Passation des Marchés.

- 5- Les consultants peuvent s'associer à d'autres firmes pour renforcer leurs compétences, mais ils doivent indiquer clairement si l'association prend la forme d'un groupement solidaire (joint-venture) et / ou d'un accord de sous-traitant. Dans le cas d'un groupement solidaire (joint-venture), tous les partenaires du groupement solidaire (joint-venture) seront conjointement et solidairement responsables de la totalité du contrat, s'ils sont sélectionnés.



4



LA BANQUE MONDIALE  
BIRD · IDA

RÉPUBLIQUE DU BURUNDI  
MINISTÈRE DE LA COMMUNICATION, DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DES MÉDIAS  
SECRETARIAT EXÉCUTIF DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION (SETIC)  
PROJET D'APPUI AUX FONDATIONS DE L'ÉCONOMIE NUMÉRIQUE AU BURUNDI (PAFEN)

N° Projet : P176396/ P180987

Source de financement : IDA : E0930-BI/ E2820-BI

- 6- Un consultant sera sélectionné par la méthode de **Sélection Fondée sur la Qualité et le Coût (SFQC)** telle que décrite dans le Règlement de Passation des Marchés.
- 7- De plus amples informations peuvent être obtenues à l'adresse ci-dessous pendant les heures de bureau : de 9H :00 à 12H :00 et de 15 H: 00 à 16H : 30 heure locale de lundi à jeudi et de 8H : 00 à 12H : 00 les vendredi (heure de Bujumbura : GMT+2)
- 8- Les manifestations d'intérêt écrites doivent être remises par écrit à l'adresse ci-dessous par courrier ordinaire ou par e-mail au plus tard le **2 Mai 2025 à 17 heures** (heure de Bujumbura, GMT+2) avec la mention :

**« REPONSE A L'AVIS DE SOLLICITATION DE MANIFESTATIONS D'INTERET N° BI-PAFEN-PIU-2.1.2.3-CS-QCBS»  
PORTANT SUR LE RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT POUR APPUYER LE MINISTÈRE DE LA COMMUNICATION,  
DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DES MÉDIAS DANS LA DIGITALISATION DES SERVICES PUBLICS»**

- 9- L'adresse à laquelle il est fait référence ci-dessus est :

A l'Attention de **Bienvenu IRAKOZE**, Coordonnateur du PAFEN

Adresse du bureau : **Boulevard Ndadaye Melchior, Immeuble Orée du Golf, 4<sup>ème</sup> Etage Bureau 415**

Adresse électronique : [procurement@pafen.gov.bi](mailto:procurement@pafen.gov.bi) avec copies obligatoires à [info@pafen.gov.bi](mailto:info@pafen.gov.bi),  
[mvukiyekeges.archive@gmail.com](mailto:mvukiyekeges.archive@gmail.com)

Pour autorisation de publication

Bienvenu IRAKOZE

Coordonnateur du PAFEN

